

# PANORAMA [2019]

## PRÉSENTATION DU SODAVI

À travers quatre groupes de travail, la commission « Faire société » s'intéresse à la manière dont les arts visuels permettent de reconsidérer notre rapport à la société, de prendre conscience également de notre rôle, de nos devoirs et de nos acquis en tant que citoyens. Dans les nouvelles régions, les problématiques sont différentes selon les territoires. Le SODAVI doit permettre de travailler sur ces questions de manière fine et au plus près du terrain. Comment fait-on, dans un territoire rural dynamique, pour que les artistes viennent et circulent ? Comment fait-on pour qu'un public se déplace et qu'il ne soit pas uniquement local ?

Comité de pilotage : Marc Bembekoff, directeur du centre d'art La Halle des bouchers (Vienne), Isabelle Bertolotti, présidente de l'ADERA, Vincent Blesbois, artiste et président du collectif Les Ateliers (Clermont-Ferrand), Henri Chartier, Galeriste (Lyon), Muriel Lepage, directrice de l'ESACM (Clermont-Ferrand), Cyrille Noirjean, président d'AC//RA, Sylvie Vojik, directrice d'art3 (Valence)

[www.panorama2018.fr](http://www.panorama2018.fr)

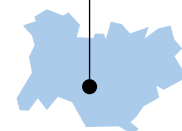


La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

le CHAMBON  
-SUR-  
LIGNON

AC//RA  
art contemporain en Auvergne - Rhône-Alpes  
A D E R A

Le Chambon-  
sur-Lignon



FAIRE SOCIÉTÉ GROUPE DE TRAVAIL N°2

28.03.2019 ESPACE D'ART CONTEMPORAIN LES ROCHES

**QUEL EST LE RÔLE D'UN ARTISTE  
AUJOURD'HUI ? QUELLE EST L'INSCRIPTION  
POLITIQUE, CULTURELLE, SOCIALE  
ET TERRITORIALE D'UN ARTISTE QUAND  
IL EST DANS UN TERRITOIRE RURAL OU  
ÉLOIGNÉ ? FAUT-IL PENSER DIFFÉREMMENT  
LE RÔLE DES ARTISTES DANS LA SOCIÉTÉ  
ET INSCRIRE LEURS DÉMARCHES DANS  
UNE RÉFLEXION PLUS TRANSVERSALE,  
CONCERTÉE AVEC D'AUTRES ACTEURS  
COMME CEUX DE LA CULTURE,  
DE L'ÉDUCATION OU DU SOCIAL ?**

## INTERVENTIONS DES COLLECTIVITÉS

**Éliane Wauquiez,**  
maire de la Ville du  
Chambon-sur-Lignon

**P**our nous, élus, la Culture est un élément très important de la dynamique d'un village et du vivre-ensemble, en tout

cas au Chambon-sur-Lignon. **La Culture est avant tout une médiation entre les personnes.** La mémoire et l'histoire du Chambon sont des éléments intrinsèques de la vie de ce village, notamment à travers la création du Lieu de mémoire qui permet

de découvrir l'histoire du Plateau pendant la guerre. Il est très difficile de respecter un lieu de mémoire fort tout en faisant en sorte que la création transcende ce lieu sans en supprimer l'histoire.

Il y a de nombreuses activités culturelles au Chambon : Cheyne qui est orienté vers la littérature, le Lieu de mémoire, le Parc International Cévenol transformé en centre

d'art contemporain par des propriétaires privés chinois. Le village est très marqué par son histoire et sa culture protestante, qui est surtout une culture littéraire. La culture visuelle est moins forte au Chambon, ce qui implique une approche différente pour faire passer des messages. L'artiste Gérard Garouste va ainsi rendre hommage aux Justes du village en exposant, durant l'été 2019, au Lieu de mémoire.

### *Pour nous, élus, la Culture est un élément très important de la dynamique d'un village et du vivre-ensemble*

Sa présence pose la question de la médiation et de l'attractivité. Nous essayons d'attirer un public différent, avec ce **mélange de public rural**, qui n'a pas forcément cette culture, **et de public national voire international**. Nous essayons également de toucher de plus en plus les scolaires. Le village a ainsi accueilli récemment le Musée Mobile (MuMo) 2 qui cherche à faire découvrir l'art contemporain aux enfants et aux habitants, en partenariat avec le FRAC Auvergne. La problématique que vous évoquez est particulièrement intéressante pour nous.

Cette multiplicité d'offres implique de faire travailler ensemble les différents acteurs culturels du village, le cinéma, la bibliothèque, les écoles..., ce qui n'est pas toujours simple. Nous nous appuyons aussi sur le bénévolat, avec tout ce que cela comporte de richesse et de sensibilités très différentes. Il faut arriver à fédérer autour d'un projet, ce qui est à la fois enrichissant et très difficile.

Enfin, ce qui est passionnant c'est la relation entre la création et l'humain, le regard du public rural qui n'est pas forcément formé comme l'est celui du public des villes. **Il est possible de faire de la Culture sur tous les territoires, y compris ruraux.** La Culture, et plus particulièrement les arts plastiques, a été la passion de ma vie après avoir travaillé à Beaubourg et au Musée d'Orsay. J'ai découvert lors de l'inauguration de la Bibliothèque de Devesset, un village de 275 habitants, qu'il était possible de parler de culture à tout le monde. **La rencontre d'un public parfois « vierge » de culture est quelque chose de merveilleux et de passionnant.** Cette création qui évolue au fil des rencontres est tout à fait exceptionnelle. Nous l'avons vu avec la venue de Gérard Garouste qui a permis la rencontre d'une histoire, d'un territoire et d'une vision différente.

## INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS

**Ben Quêne,**  
responsable de  
la Manufacture  
d'Images (Ambert)

Le Centre Culturel Le Bief est basé à Ambert, dans le sud-est du Puy-de-Dôme. Il comprend deux sections : une partie spectacle vivant, créée en 2000, qui se déplace sur tout le territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez ; et depuis 2015 un lieu de production artistique dédié à l'estampe et au papier. La Manufacture d'Images a été créée en s'appuyant sur la tradition papetière du territoire d'Ambert, qui compte l'un des derniers moulins à papier de France. La Manufacture dispose d'ateliers qui permettent d'accueillir des artistes en résidence et de proposer

des ateliers au grand public sur presque toutes les techniques d'estampe. Le territoire d'Ambert est isolé de tout, avec l'absence de communes importantes dans un rayon de 60 km. Malgré cela, il y a un petit vivier de personnes qui viennent régulièrement voir les spectacles proposés par la section spectacle vivant. Pour les arts visuels, c'est un peu différent car il est possible de faire venir des personnes de plus loin en ciblant certaines expositions proposées et un travail est mené avec les écoles et les centres sociaux du territoire pour toucher le public local. Parallèlement, le projet « Artistes mode d'emploi »

a été mis en place pour les artistes du territoire qui souffraient d'un déficit de connaissances ou de moyens. Il s'agissait d'un projet sur une année avec des interventions de la Maison des Artistes et de galeristes pour leur apporter de l'information juridique et administrative et des contacts. Pour une grande partie d'entre eux, cette formation a fonctionné puisque leur pratique artistique est devenue leur activité principale. La Manufacture continue à les accompagner, notamment en les promouvant à travers le lieu d'exposition de la MAPRAA à Lyon ou dans d'autres lieux du territoire.

***Ambert connaît les mêmes problématiques que le reste du monde rural concernant le public : il est difficile de toucher le public local.***

**Cette diffusion est essentielle car les problématiques de déplacement sont importantes pour ces artistes.**

La Manufacture d'Images organise des ateliers dans les établissements scolaires de la région, avec des interventions d'artistes professionnels qui sont confrontés là-aussi à d'importantes problématiques de déplacement, en particulier

dans le monde rural. **La faible présence ou l'absence de transports en commun représente un frein important** pour les personnes du territoire ou les artistes qui viennent en résidence, en particulier pour ceux qui n'ont pas de voiture. Cette problématique a en partie été résolue grâce aux bénévoles de l'association qui proposent très régulièrement de prêter leur voiture ou d'accompagner les artistes. **L'apport des bénévoles est essentiel pour nous**, il devient une force pour l'accueil des artistes.

Ambert connaît les mêmes problématiques que le reste du monde rural concernant le public : il est difficile de toucher le public local. Les habitants d'Ambert qui sont sensibles à l'art ne viennent pas forcément à la Manufacture car ils préfèrent aller voir des expositions plus prestigieuses à Lyon voire à Paris. Le travail mené avec les écoles devient essentiel car c'est souvent à travers les enfants qu'il est possible de toucher les familles. Depuis trois ans, la Manufacture a réussi à fédérer une communauté qui s'investit dans la vie du lieu, permettant de proposer de bonnes conditions de travail aux artistes. Il y va de notre avenir de nous mettre à la portée des autres.

## DISCUSSIONS ENTRE LES ACTEURS

Voir le site de l'Espace d'art contemporain Les Roches :  
[www.eaclesroches.com](http://www.eaclesroches.com)

Les participants s'interrogent sur la manière de faire vivre un territoire. Il s'agit de la principale préoccupation des personnes qui ouvrent un lieu en territoire rural car la tâche est plus compliquée qu'en milieu urbain. Ces lieux ont souvent une connotation élitiste par rapport à l'activité mise en avant. Il est donc nécessaire de compenser en diffusant des supports de communication explicites.

Le problème de la fréquentation d'un lieu est très divers du point de vue géographique, social, ou encore des différences d'âge. **L'Espace d'art contemporain Les Roches**, par exemple, possédait

au début un public captif puisque Arlette et Marc Simon, qui sont tous deux céramistes, possédaient déjà une clientèle avant d'ouvrir le lieu. Cela leur a permis d'attirer des personnes qui ne fréquentaient pas forcément des lieux d'exposition, mais il a fallu mettre en confiance les visiteurs à travers un discours explicatif. Cette démarche peut être assurée par un-e médiateur-trice mais cela implique de faire appel à des personnes qualifiées. Dans le souci d'attirer un nouveau public, des événements ont été organisés en complément des expositions (performances, conférences, concerts...). **Ils permettent de toucher le public qui ne vient pas aux vernissages.**

Voir le site de la Halle de Pont-en-Royans :  
<https://www.lahalle-pontenroyans.org/>

A contrario, **la Halle de Pont-en-Royans** existant depuis 1986, la problématique des fréquentations n'est pas la même. Il s'agit d'un lieu historique, ancré dans la région. De plus, le centre d'art est installé sur le même site que la médiathèque permettant la convergence des publics, provenant de réseaux différents. Malgré tout, dans une optique d'approche territoriale forte, **une carte blanche est proposée à de jeunes artistes en vue de travailler avec le territoire**, du point de vue de son histoire ou de sa richesse naturelle. Ce projet annuel fonctionne aussi bien au niveau de l'attrait des professionnels extérieurs que de l'intégration de personnes d'autres domaines. Il s'agit de proposer des ouvertures dans des moments de qualité, parce que ces personnes ne reviendront peut-être pas durant l'année.

Voir le site de la Fabrique :  
<http://www.lafabrique.asso.fr/>

Si la question du public n'est pas forcément un enjeu pour tous les lieux d'art, **la question des transports est par contre cruciale dans le monde rural**. L'absence de transports en commun, ce qui est le cas à Pont-en-Royans ou à Ambert, est un frein pour l'accueil des groupes et des acteurs qui n'ont pas de voiture. Cependant, certains lieux desservis par les transports en commun sont aussi confrontés au problème du public. C'est le cas de **la Fabrique** située à 12 kilomètres de Saint-Étienne, qui est un lieu pluridisciplinaire de résidences pour les musiciens, plasticiens, comédiens, travailleurs sociaux et universitaires, desservi par une ligne directe depuis le centre-ville de Saint-Étienne.

Voir les sites des délégations académiques aux arts et à la culture :

Clermont-Ferrand :  
<http://www.ac-clermont.fr/action-educative/education-artistique-et-culturelle/le-reseau-daac/>

Grenoble :  
[http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture/?page\\_id=4984](http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture/?page_id=4984)

Lyon :  
<http://daac.ac-lyon.fr/>

La Fabrique a fait le choix de déplacer son artothèque à Saint-Étienne. Toutes les créations réalisées sont montrées à Saint-Étienne plutôt qu'à la Fabrique. Pour pouvoir attirer le public, en particulier local, **les lieux d'art doivent désormais proposer une expérience globale immersive, à travers des événements récurrents**.

**Le Partage des Eaux** du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche développe depuis trois ans un dispositif avec les structures culturelles dédiées à l'art contemporain sur les territoires de l'Ardèche et de la Haute-Loire, dont l'Espace d'art contemporain Les Roches. Le dispositif a été conçu en réponse au constat que ces lieux étaient isolés avec

Voir le site du Partage des Eaux :  
<http://www.lepartagedeseaux.fr/accueil-partagedeseaux.html>

leur public propre, qui ne se déplaçaient pas forcément notamment à cause des distances importantes entre chaque lieu. C'est ainsi, que depuis l'année dernière, un parcours en car sur une journée a été mis en place. Chaque parcours permet de visiter plusieurs de ces lieux ainsi qu'une des œuvres pérennes du Partage des Eaux. Cela permet d'amener le public familial d'un des lieux à en visiter d'autres, permettant de mélanger le public petit à petit.

**Cette problématique des transports constitue un enjeu pour les collectivités.**

Le Département de la Haute-Loire demande, en contrepartie des subventions accordées à une structure, qu'elle accueille des publics « cibles » du département, à savoir les centres de loisirs, les scolaires, les personnes âgées, les personnes au RSI ... Le Département prend en charge les frais de transport et participe à hauteur de 5€ aux frais de médiation. Malgré cette réelle volonté d'aller auprès des publics et de porter la Culture aux publics défavorisés, il est difficile d'attirer ce public.

Le problème des transports ne peut être la seule raison puisque dans ce cas précis le transport est entièrement pris en charge.

Si le développement des publics passe par la médiation, il est essentiel de différencier plusieurs niveaux de médiation, de la visite commentée aux ateliers de pratique artistique. Pour que la médiation, et plus particulièrement pour les ateliers de pratique, soit opératoire il est nécessaire de s'appuyer sur le Ministère de l'Éducation nationale à travers les rectorats, les académies ou encore les délégations académiques aux arts et à la culture (au nombre de trois : **Clermont-Ferrand / Grenoble / Lyon**).

C'est le seul moyen de toucher les enseignants directement et de faire venir des publics spécifiques comme les scolaires. Par contre, cela demande **un véritable professionnalisme quant à la médiation proposée**. Il est important de rappeler que la médiation est un vrai métier. De même, les ateliers de pratique nécessitent la présence d'un artiste, ce qui coûte plus cher puisqu'il doit être rémunéré. Les Académies comprennent le plus souvent cet impératif car **ces ateliers permettent aux élèves de rencontrer à la fois un artiste, une œuvre et une pratique**

artistique qui ont un effet éducatif. Ce sont des projets longs qui nécessitent beaucoup de travail en amont, ce qui n'est pas forcément possible pour les petites structures.

Voir le site du réseau ADELE :  
[www.adele-lyon.fr/home.php#adele](http://www.adele-lyon.fr/home.php#adele)

Les villes rencontrent parfois les mêmes problématiques que le milieu rural. **Le tout gratuit n'est plus opératoire.** Tous les acteurs sont confrontés au même problème, à savoir **aller chercher les visiteurs un par un**. Les acteurs doivent s'engager pour aller toucher des personnes ressources qui vont faire venir du public. Le réseau ADELE à Lyon organise par exemple **les « Samedis d'Adèle »**, qui sont des parcours de visites d'expositions en car, accompagnés d'un médiateur. Ce dispositif permet au public de visiter plusieurs lieux du réseau sur une journée. **Si cela fonctionne c'est en partie parce que les structures du réseau se mobilisent et s'investissent.**

La question de la place et du rôle de l'artiste en milieu rural doit être posée. Les artistes sont aujourd'hui très mobiles et circulent sur les territoires. Il faut citer **le Centre d'art contemporain de Lacoux** qui a été fondé en 1971 par deux artistes, Fred Deux et Cécile Reims, dans les locaux de l'ancienne Mairie-école d'Hauteville-Lompnes. Cette initiative a très vite fonctionné sur le territoire, notamment grâce aux liens développés avec la population du village. Tous les vernissages réunissaient les habitants et de nombreux acteurs qui se déplaçaient depuis Lyon notamment. Cet exemple serait-il toujours valable aujourd'hui ? Cela pose la question des moyens pour attirer le public local. Il peut exister plusieurs politiques de médiatisation par rapport à un lieu, en vue d'attirer plusieurs publics. **La difficulté c'est que de nombreux lieux se montent dans des lieux abandonnés qui ont un certain passé.** Les institutions et les collectivités poussent pour faire revivre ces lieux, ce qui implique de leur trouver une nouvelle identité sans ignorer ce passé. C'est loin d'être évident car le public peut réagir par rapport au passé du lieu.

Voir le site du Centre d'art contemporain de Lacoux : <https://www.cacl.info/>

Il faut attirer le public sur les processus de mise en œuvre. Il est difficile aujourd'hui de s'enfermer dans un atelier, de produire une œuvre puis de la présenter à

un public supposé. C'est un travail de longue haleine, qui est commun à l'ensemble des lieux, qu'ils soient urbains ou ruraux. Il est difficile d'opposer l'urbain au rural sur certaines questions car il est possible de retrouver les mêmes problématiques dans deux endroits totalement opposés. Le plus important est la manière avec laquelle les choses sont faites, comment amener les gens à fabriquer ensemble. Cela a été fait dans le spectacle vivant, cela doit être possible dans les arts visuels.

Le Partage des Eaux se distingue par l'implication des personnes qui vivent et travaillent dans le Parc. Les œuvres d'art pérennes font partie d'un parcours artistique au sein du parc. Il n'y a pas de guides permanents sur place. Un travail de sensibilisation à l'art contemporain a donc été mené avec les habitants du parc, avec les hébergeurs et les restaurateurs qui sont les premiers à être en contact avec le public. **L'objectif est de leur transmettre tout le processus de création du parcours, mais aussi leur permettre d'exprimer leur propre sensibilité.** Ils deviennent des « passeurs » en intégrant à leur propre activité la présentation des œuvres d'art.

La taille des structures constitue un autre problème. Ces projets de médiation sont souvent portés par des petites structures, qui n'ont qu'un ou deux salariés pour assurer l'ensemble des missions. **Et pour toucher le public local en milieu rural, il faut arriver à ce qu'il se déplace.** Cela n'est pas toujours facile pour les écoles à cause du coût des transports. C'est donc aux structures de se déplacer. C'est le cas notamment de la Manufacture d'Images à Ambert qui a créé une artothèque. Celle-ci expose des œuvres dans les établissements scolaires et mène un travail avec les artistes. Il est essentiel de proposer autre chose qu'une simple exposition. **Il faut pouvoir proposer un atelier de pratique artistique ou encore une rencontre avec l'artiste.** Le rôle de l'artiste n'est dès lors plus uniquement dans la structure qui porte le projet. **Une bonne médiation nécessite une rencontre, et un échange privilégié entre un artiste et le public.** Les scolaires sont une porte d'entrée, qui est complexe

du fait des nombreux dossiers à monter mais ils permettent de toucher un public large à travers les familles.

Il y a beaucoup de résidences artistiques qui demandent aux artistes de conduire un travail conséquent auprès des scolaires. Les jeunes artistes ont assimilé cette donnée, d'autant que ce travail de médiation constitue une source de revenus supplémentaires. Par contre, les acteurs ont un rôle à jouer auprès des élus pour expliquer que **la médiation est un métier spécifique qui demande un certain nombre de compétences et que les artistes ne sont pas tous faits pour la médiation**. D'autant plus que puisque la médiation est incluse dans la résidence, l'artiste devient une main-d'œuvre bon marché. Pour certains élus, cette médiation est un dû. Or, il y a toujours un risque qu'elle se fasse au détriment du temps consacré par l'artiste à ses recherches personnelles. **Il y a parfois une utilisation abusive des artistes.**

À l'occasion du **premier groupe de travail de la Commission Économie de l'art à Saint-Étienne**, il a été proposé de rédiger, au terme de ces concertations, une Charte des pratiques des arts visuels. Celle-ci s'appliquera à tous les signataires. La Charte reprendra les modalités d'usage des lieux d'art contemporain, qu'ils soient associatifs, privés ou institutionnels, en particulier en ce qui concerne la médiation. Elle permettra de rappeler que **les résidences constituent des temps de travail pour les artistes**, qui peuvent être assortis d'un retour puisque les résidences représentent un coût pour la collectivité. Si la présence d'un retour peut se justifier, **l'artiste n'est pas pour autant un médiateur**. Et si certains désirent faire de l'animation culturelle, il apparaît important que l'artiste soit accompagné d'un médiateur professionnel afin qu'il puisse se consacrer à transmettre une pratique artistique.

Voir le compte rendu du premier groupe de travail de la Commission *Économie de l'art* à Saint-Étienne : [http://panorama2017.fr/wp-content/uploads/2019/05/Panorama2018\\_Gr1\\_Economiedelart.pdf](http://panorama2017.fr/wp-content/uploads/2019/05/Panorama2018_Gr1_Economiedelart.pdf)

## PROPOSITIONS

1

### CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES ET DE FORMATION

Entité qui délivrerait une information complète et disponible pour tous les acteurs sur l'ensemble du territoire régional.

2

### RENFORCER LE SOUTIEN À LA DIFFUSION ET À LA VISIBILITÉ DES ARTISTES EN MILIEU RURAL

Faciliter l'échange d'informations entre les différentes échelles territoriales (locale, départementale et régionale).

3

### CRÉATION DE RÉSIDENCES SPÉCIFIQUES POUR LES ARTS VISUELS

En s'inspirant des dispositifs CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique), créer des résidences pour les arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes.

LISTE DES PARTICIPANTS – FAIRE SOCIÉTÉ – GROUPE DE TRAVAIL N°2

- Jean-Louis Bancel, adjoint au maire à la communication de la Ville de Lentilly
- Roselyne Bessac, chargée de mission Patrimoine, Département de la Haute-Loire
- Philippe Chappat, directeur, La Fabrique
- Sophie Chappat-Thierry, chargée de mission arts visuels, image animée, culture scientifique et technique, Ville de Saint-Étienne
- Patrice Charavel, président, Association c'Y près dans la cour
- Julia Cistiakova, responsable, Galerie / Espace d'art contemporain du Théâtre de Privas
- Nicolas Coutable, médiateur, Biennale de Lyon – Veduta
- Maxime Delhomme, artiste
- Alex Egea, artiste
- Louis Houdayer, président, Association La Source
- Dominique Husson, artiste
- Éléonore Jacquiau-Chamska, chargée de production artistique du Partage des Eaux, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- Nadine Lahoz-Quilez, artiste
- Bertrand Louis, artiste
- Alain Lovato, président, Maison des Arts Plastiques Auvergne-Rhône-Alpes (MAPRAA)
- Nathalie Muchamad, artiste
- Cyrille Noirjean, directeur de l'URDLA et Président d'AC//RA
- Charles Poudroux, artiste
- Ben Quêne, responsable, La Manufacture d'Images
- Pierre Rouchon, artiste
- Arlette Simon, artiste et responsable, Espace d'art contemporain Les Roches
- Marc Simon, artiste et responsable, Espace d'art contemporain Les Roches
- Dominique Torrente, artiste
- Marie Tuloup, coordinatrice, L'Assaut de la menuiserie
- Giulia Turati, responsable, La Halle – Centre d'art de Pont-en-Royans
- Fanny Ventre, médiatrice, Biennale de Lyon – Veduta
- Éliane Wauquiez, maire de la Ville du Chambon-sur-Lignon